

HÔPITAL POISSY-SAINT-GERMAIN. Six spécialités saluées par l'hebdomadaire Le Point

L'hebdomadaire national Le Point a publié son classement des meilleurs hôpitaux de France. L'hôpital de Poissy-Saint-Germain figure en bonne position pour plusieurs spécialités.

Le magazine Le Point a publié son palmarès 2015 des cliniques et hôpitaux français. Si le centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain (Chips) ne figure pas dans le top 50 des meilleurs hôpitaux de France, il s'illustre dans plusieurs catégories (lire encadré).

Le classement est fondé sur un questionnaire et sur des bases de données nationales. Les critères pris en compte sont l'activité, la notoriété, la prise en charge ambulatoire, la technicité, la spécialisation, la coelochirurgie, l'indice de gravité des cas traités, l'évaluation de la mortalité.

Un point négatif : l'hôtellerie

«Je suis fière des classements obtenus par certaines spécialités du Chips, c'est une reconnaissance pour les gens qui y travaillent», commente Jacqueline Silva, présidente de la commission médicale de l'établissement. **Celles qui sont citées dans l'article le sont à juste titre. Il y en a d'autres qui auraient mérité d'y figurer**



Le centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain apparaît à plusieurs reprises en bonne place dans le classement du Point.

comme notre maternité, la gynéco-obstétrique, la proctologie, les maladies infectieuses... On essaie aussi de déve-

lopper la médecine des adolescents.»

La présidente explique que l'objectif n'est pas de figurer dans le

top 50 mais avant tout de «régler les problèmes que rencontre l'établissement. Au niveau de l'hôtellerie, nous

avons clairement un point négatif à résoudre. Il nous faut mettre à niveau l'immobilier.»

Le classement

8^e pour la chirurgie de l'obésité (service de chirurgie digestive et viscérale),
13^e pour la sclérose en plaque (service de neurologie),
13^e pour la proctologie (service de chirurgie digestive et viscérale),
17^e pour les troubles du comportement alimentaire (unité de médecine pour adolescents),
34^e pour les maladies infectieuses et tropicales (SMIT),
37^e pour la cataracte (service d'ophtalmologie).

La réponse de l'Etat sur le financement de la restructuration du Chips devrait être connue «d'ici à la fin de l'année» annonce Jacqueline Silva. «Je suis très optimiste. Même s'il n'y a eu aucun engagement de pris, j'ai le sentiment que nous avons reçu une validation sur le principe. Reste à savoir combien on va recevoir et quand ?»

T.R.

BOUCLE DE LA SEINE. Aménagement du territoire : l'inquiétude des pro-environnement

L'enquête publique sur le schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Boucle de la Seine s'achève jeudi 17 septembre. Les défenseurs de l'environnement pointent du doigt les faiblesses de ce document d'urbanisme qui dessine le territoire pour les décennies à venir.

Peut mieux faire. C'est l'avis des défenseurs de l'environnement à propos du Schéma de cohérence territoriale (Scot, lire encadré) de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS). Ce document, qui permet de fixer les bases de l'aménagement du territoire pour les sept communes* de la CABS, fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au jeudi 17 septembre.

«La mort de la Plaine»

Le Collectif d'associations de défense de l'environnement de la Boucle de la Seine (Cadeb) a participé à l'élaboration de ce Scot. «Notre collaboration s'est traduite par des rencontres avec le président de la CABS, le cabinet qui a travaillé sur le projet et notre participation à des réunions publiques», explique Jean-Claude Parisot, secrétaire général du Cadeb, qui regroupe dix-huit associations de la région, soit environ 2 000 adhérents. Mais l'association n'a pas obtenu



Le Cadeb aurait souhaité que des engagements soient pris dans le Scot pour préserver la Plaine de Montesson, comme l'explique Jean-Claude Parisot (à g.), le secrétaire général.

pleine satisfaction, notamment pour la préservation de la Plaine de Montesson.

«Le Scot prévoit d'ouvrir à l'urbanisation 130 hectares, sur les 400ha d'espaces agricoles ou naturels qui constituent ce site», explique le numéro deux de l'association. **L'activité de maraîchage va en pâtir. C'est la mort de la Plaine.»** La CABS

a tout de même concédé l'amendement du Scot sur ce point, s'engageant à protéger les espaces par la création d'un «support juridique» dédié. «Ni les modalités, ni la surface concernée ne sont définies pour le moment», regrette cependant Jean-Claude Parisot. La construction de logements sociaux figure parmi les autres

motifs de mécontentement du Cadeb. «La Boucle reste largement déficitaire en terme de logements sociaux, malgré les efforts des communes. La volonté de rattraper ce retard n'apparaît pas dans le Scot», constate le secrétaire général. Là aussi, la communauté d'agglomération s'est engagée à modifier le Scot dans le sens des

demandes du Cadeb, pour passer de 700 à 1 100 logements sociaux par an, «mieux répartis sur le territoire».

Concernant les transports, l'association n'approuve pas le contenu du Scot. «Même si ce projet va dans le sens d'un rééquilibrage en faveur des transports en commun et des circulations douces, il prévoit la création d'une déviation de Carrières-sur-Seine vers Chatou, dans le prolongement de la Voie Nouvelle», explique Jean-Claude Parisot. **Nous y sommes opposés. Les problèmes de trafic se reporteront sur Chatou. Puis, comme les caisses des collectivités sont vides, le peu qu'il reste doit être dépensé pour les transports en commun et les circulations douces.»**

Le Scot manquerait également d'ambition en terme de qualité environnementale. «Ce document propose peu de mesures concrètes, se contentant de généralités et de rappels aux textes de lois en vigueur», ajoute le secrétaire général.

Qu'est qu'un Scot ?

Le schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire en terme d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Même si le Cadeb a le sentiment que ses demandes ont été «partiellement entendues» par les élus de la CABS, elle émet un «avis réservé» sur ce Scot. R.V.

*Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Montesson, Sartrouville, Le Vésinet.

ENQUÊTE PUBLIQUE :

Pour connaître les horaires des permanences du commissaire enquêteur : www.boucledelaseine.fr